



Assemblée générale

Distr. générale
2 février 2010
Français
Original : anglais

**Groupe de travail spécial officieux à composition
non limitée chargé d'étudier les questions relatives
à la conservation et à l'exploitation durable
de la biodiversité marine dans les zones situées
au-delà des limites de la juridiction nationale**

New York, 1^{er}-5 février 2010

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Examen des aspects scientifiques, techniques, économiques, juridiques, environnementaux, socioéconomiques et autres de la conservation et de l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, y compris des activités du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales concernées, et poursuite de l'examen de la question du régime juridique à appliquer aux ressources génétiques marines dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale, conformément au droit international de la mer, en particulier la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.
5. Indication, le cas échéant, de solutions et méthodes permettant de promouvoir la coopération et la coordination internationales pour la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.
6. Identification des principaux enjeux et questions devant faire l'objet d'études plus poussées pour faciliter leur examen par les États.
7. Examen des recommandations à l'Assemblée générale.
8. Questions diverses.
9. Clôture de la réunion.

